



BNP PARIBAS



**Richard PONS**  
Délégué Syndical National  
07 62 32 58 07



**Patricia LEROY**  
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe  
06 68 24 34 16



**Julie LEQUEUX**  
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe  
06 60 68 60 35



**Pierre RIVIÈRE**  
Représentant Syndical National  
06 65 64 56 98



**Laurent COURRIER**  
Représentant Syndical National Adjoint  
05 61 11 13 71

## ÇA S'APPELLE

« Être là pour nos clients : **Évolution des jours et horaires d'ouverture des agences & plateformes** »

C'est présenté aujourd'hui au CSEC (Comité Social & Economique Central).

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce projet concernerait les agences bancaires et les plateformes.

Classées selon « l'attractivité du secteur », les agences seraient réparties en **3 catégories** selon une amplitude horaire propre. Les plateformes auraient quant à elles des horaires unifiés.

**Ces réorganisations pourraient avoir un impact sur le nombre de jours de RTT ainsi que sur la convention de forfait.** Plus d'infos à venir dans le tract CFDT du CSEC.

Mise en œuvre souhaitée :  
**Septembre 2020**

L'entreprise précise que : « **Le projet pourra [les] aider à maintenir la décroissance du réseau physique à un rythme du même ordre qu'actuellement pour les 3 ans à venir.** »

Soyez assurés que **la CFDT n'accompagnera d'aucune manière** l'Entreprise dans sa volonté de réorganiser le dispositif commercial à vos dépens.

## RAPPEL NÉCESSAIRE

- **BNP Paribas, c'est 8.4 milliards d'euros de bénéfices en 2019** (c'était déjà 7.5 Mds € en 2018).
- **Les mesures fiscales avantageuses prévues dans le « Pacte de responsabilité 2014-2018 » dont a largement bénéficié l'entreprise** visant à « renforcer la compétitivité des entreprises pour créer des emplois, augmenter le pouvoir d'achat et relancer la croissance, en aidant en priorité les plus modestes » ont surtout servi les actionnaires ! ([plus d'infos ici](#)).

**Pour la CFDT, ce projet sonne la fin des négociations  
Qualité de Vie au Travail engagées en 2019!**



**QUE PEUT-IL SE PASSER ? Un scénario probable...**



**BNP Paribas** : L'objectif principal de ce projet est la satisfaction clientèle.

**CFDT** : Bien. Mais n'était ce pas déjà l'objectif de « Préférence client » lancé en 2015 ?

**BNP Paribas (gênée)** : ...

**CFDT** : Pour satisfaire nos clients et répondre rapidement à leurs demandes, pourquoi ne pas remettre des salariés dans les agences ?

**BNP Paribas (très gênée)** : ...

**CFDT** : Faire travailler les conseillers jusqu'à 22h sur les plateformes et 19h dans certaines agences, tout en réduisant le nombre de RTT, est-ce ok pour le « TOP EMPLOYEUR 2019 » qu'est BNP Paribas ?

**BNP Paribas (pas gênée du tout)** : oui !

**Ne restez pas spectateur de ce mauvais film !  
Votre voix compte.**



**Exprimez vous ici**